

Quelques informations concernant le Sud-Hainaut (Mons-Charleroi-Chimay)

Si vous ne souhaitez plus recevoir ces informations, faites-le moi savoir en envoyant un message à pierre.courtois@spw.wallonie.be

Événements

1000 €/an ? 5000€/an ? Venez estimer à combien peut se monter la prime MR14 (MAEC Sol) sur votre exploitation (pas de cahier de charge)

Sur RdV , rue du Moustier, 13, Thuin

Pour contribuer à une meilleure stabilité structurale de vos sols, et à une meilleure résilience climatique, le SPW-ARNE Dpt du Dév. Dur, des Cours d'E. et du B-Ê animal, Dir. Rech et Dév (service extérieur de Thuin) vous invite à venir estimer avec un agronome ce que peut donner sur votre exploitation l'engagement de la Mesure Agri-Environnementale et Climatique Sol = MR14(1).

(1) Mesure au Résultat 14, basée sur le rapport entre le taux de carbone organique et le taux d'argile, caractérisant la santé du complexe argilo-humique

Venez avec vos analyses de sol des 10 dernières années !

A activer via votre déclaration de superficie (sur PAC on Web ou via rdv avec l'OPW Thuin) pour le 31/4 au plus tard. Si vous effectuez votre déclaration à Thuin, profitez-en pour prendre 1 rdv avec Pierre Courtois juste avant !

Demande de RdV avec votre numéro de producteur et votre num de tél par réponse à cet email ou email à pierre.courtois@spw.wallonie.be ou par tél. au 071/599091 (**absolument** laisser un message avec votre nom, numéro de producteur et la mention « MR14 »).

<https://agriculture.wallonie.be/maec-sol>